

UFP

Une énergie propre pour demain

RÉSUMÉ

**Mémoire présenté par l'Union des Forces
Progressistes
à la Commission de l'économie et du travail**

Notre monde est en péril, car le modèle économique énergivore qui le domine menace gravement les ressources de la planète, et la survie même des espèces vivantes. En conséquence nous croyons que les impératifs environnementaux ont la priorité absolue. Dans l'expression « développement durable », s'il faut choisir, pour nous le « durable » l'emporte résolument sur un prétendu développement dont l'inéluctable nécessité a tendance à nous échapper.

La première source de nos énergies futures devient ainsi l'économie d'énergie. À ce sujet, nous sommes très en retard. Ce retard ne peut être imputé aux consommateurs qui suivent les courants mais au législateur qui n'a jamais rien fait de sérieux dans ce domaine si ce n'est d'invoquer la prétendue « vérité des prix ».

La sécurité énergétique

Ce qui se cache derrière ce discours est le désir des américains de sécuriser l'énergie dans des régions près de leurs frontières et sur lesquelles ils ont un contrôle important. Il n'y a aucune raison de croire, avec une gestion responsable et orientée dans cette direction, que notre sécurité énergétique soit en danger.

Ce que veut le document de référence est, tactique habituelle, semer la peur chez les intervenants pour mieux leur faire accepter l'exploration gazière, pour mieux satisfaire des intérêts qui transparaissent malgré l'ombre dans laquelle ils se tiennent encore. La construction de Suroît allait tout à fait dans ce sens de justifier, dans un deuxième temps l'exploration gazière dans le Golfe Saint-Laurent.

On nous dit que le Québec a été, en 2004, un importateur net d'électricité. Cela ne remet pas réellement en question notre sécurité énergétique si nous étions bien gérés. Ceci remet toutefois en cause le vidage systématique des

réservoirs pour des exportations qui finissent par nous coûter plus cher qu'elles ne rapportent et mettent en danger notre équilibre énergétique.

La dernière fois que le Québec s'est doté d'une politique énergétique, en 1997, il a fortement mis l'accent sur le développement des hydrocarbures. Nous voyons les effets de cette vision dans les projets d'exploration gazière du gouvernement libéral montrant que, encore une fois, la continuité des politiques libérales avec les politiques néo-libérales du Parti Québécois. Cette politique des hydrocarbures risque d'avoir des effets sur la structure de prix de toutes les autres sources d'énergie.

La rhétorique est limpide. Le gouvernement veut nous faire accepter une augmentation de la portion de gaz naturel dans le portefeuille énergétique du Québec. Il veut aussi, par ricochet, justifier l'exploration gazière dans le Golfe Saint-Laurent avec tous les problèmes sur la vie marine et sur des espèces menacées. Les bonnes intentions du ministre de l'environnement n'ont pas l'air à se rendre jusqu'au Conseil des ministres.

Nous ne croyons pas que c'est là le choix que nous avons. Nous croyons que les sources d'énergie qui ne demandent pas de mettre l'environnement en péril existent et qu'il faut les utiliser massivement. Nous croyons aussi qu'il faut se mettre sérieusement à repenser la notion d'un développement économique qui utilise plusieurs fois plus d'énergie que ce que peut produire la planète s'il était étendu à l'ensemble de cette planète. Comme, par essence, il ne le sera pas, c'est donc une philosophie du sous-développement qu'on nous propose.

Le développement durable

L'énergie hydro-électrique a longtemps été considérée comme une énergie propre malgré les 9.9 mégatonnes de gaz à effet de serre (11.2% du total officiel produit par le Québec actuellement).

L'électricité est aussi polluante. Il faut donc cesser de centrer le développement énergétique du Québec sur l'hydro-électricité et se tourner vers des sources d'énergie plus vertes. Ceci est d'autant plus vrai, que le développement des capacités de production ne peut pas être dissocié des velléités d'exporter une ressource dont les frais fixes ont été, plus de 80% du temps, à la charge de la clientèle captive québécoise.

Recours massif aux filières vertes

Le gouvernement du Québec devrait tourner radicalement le dos aux énergies fossiles et arrêter toute activité d'exploration ayant des effets environnementaux indésirables. La première source d'énergie considérée doit être les négawatts, c'est-à-dire les économies d'énergie. L'efficacité énergétique est un moyen essentiel de sauver des kilowatts et ainsi de ne pas lancer le Québec dans des projets insensés et inutiles comme le Suroît

Si on instaurait un programme suffisamment important, on arriverait à des coûts de production très compétitifs. La production éolienne pourrait donc stabiliser les coûts de production de l'électricité au Québec. Toutefois, l'acquisition et le développement des savoir faire en matière de technologie éolienne sont trop importants pour être confiés à la General Electric.

Il existe d'autres formes d'énergie qui demandent peu d'équipements collectifs. Par ailleurs, elles nécessitent une réorientation des politiques et la mise en place de conditions qui impliquent nécessairement la participation de l'État.

Conclusions, principes et recommandations

La lecture du document de consultation montre bien les orientations du gouvernement en matière énergétique. On tente par tous les moyens de lancer le Québec dans l'aventure du gaz naturel et de justifier une exploration qui risque d'avoir des effets environnementaux désastreux. On veut aussi, dans le même ordre d'idée, augmenter le prix de l'électricité pour rendre le

gaz naturel intéressant. De plus, on veut justifier une présence accrue du secteur privé dans la production d'électricité, ce qui nécessite une hausse des tarifs assez substantielle pour que les profits soient vraiment intéressants, car les citoyens en ont assez de voir Hydro acheter de l'électricité privée bien au-dessus de ses coûts de production. Pour couronner le tout, le document laisse entendre qu'il faudra probablement choisir entre protection de l'environnement et développement économique et énergétique et laisse percer sa préférence pour les derniers.

À l'UFP, nous sommes en profond désaccord avec plusieurs éléments proposés :

- 1- la fuite en avant du développement présentée comme inéluctable
- 2- le choix à faire entre environnement et économie
- 3- la forme de développement qui se cache derrière ces affirmations
- 4- l'extrême pâleur du caractère vert de ce document
- 5- l'exploration gazière et le recours aux hydrocarbures
- 6- le développement de l'hydroélectricité
- 7- le peu de place fait aux économies d'énergie
- 8- le peu de place fait aux autres énergies vertes
- 9- la vision d'une économie résolument axée vers les exportations
- 10- la référence constante à des marchés qui n'en sont pas et aussi la référence à des « justes prix », que, même dans cette logique, l'absence de marché rendent inexistantes, scandés comme des mantras et, encore une fois, comme des échéances inéluctables.
- 11- une politique qui semble bien mieux faite pour satisfaire les américains que les citoyens du Québec.

UFP

Une énergie propre pour demain

Mémoire présenté par
l'Union des forces progressistes
à la Commission de l'économie et du travail

Une énergie propre pour demain

Union des forces progressistes
2177, rue Masson, bureau 412
Montréal (Québec), H2H 1B1
Tel : 514-278-9014
Télécopie : 514-278-9028
Courriel : info@ufp.qc.ca

Table des matières

1- INTRODUCTION.....	5
2- LA SECURITE ENERGETIQUE.....	6
2.1 LES PREVISIONS DE DEMANDE	6
2.2 NE PAS COMPTER SUR LES HYDROCARBURES POUR FAIRE LE DEVELOPPEMENT A TRAVERS L'EXPLORATION	7
2.3 LE « JUSTE PRIX » DE L'ELECTRICITE.....	10
3- LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	12
3.1 HALTE AU FAUX DEVELOPPEMENT	12
3.2 L'INTERFINANCEMENT	17
3.3 RECOURS MASSIF AUX FILIERES VERTES	18
L'ENERGIE GEOTHERMIQUE.....	22
L'ENERGIE SOLAIRE	23
3.3 LES TRANSPORTS ET LE PARC AUTOMOBILE.....	24
4- CONCLUSIONS, PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS.....	25

Qui sommes-nous ?

Les membres de l'Union des forces progressistes (UFP) sont à l'œuvre pour bâtir un parti dont le programme s'articule autour de grands axes de référence liés au type de société dont nous rêvons pour nous et nos enfants. Pour l'UFP, la marche vers une société plus juste, équitable et durable comporte plusieurs sentiers. Pour que notre lutte soit cohérente, elle doit être menée sur plusieurs fronts, contre l'injustice sous toutes ses formes. Car l'ensemble des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels sont intimement liés.

Nous concevons chaque aspect de notre programme comme partie prenante d'un tout. Ainsi, il est difficile de concevoir une politique énergétique progressiste qui laisse une grande part aux forces du marché et à la loi du profit maximum. Cette même politique est par essence écologiste. Et enfin, il est difficile de concevoir une société écologiste qui accepte d'être gouverné par des fauteurs de guerre.

Fondée en juin 2002, notre jeune parti politique n'est pas encore représenté à l'Assemblée Nationale partiellement en raison d'un mode de scrutin déficient. Toutefois les membres de l'UFP sont particulièrement actifs au sein des mouvements sociaux, notamment au sein de la coalition populaire qui a réussi à faire reculer le présent gouvernement dans le dossier du Suroît.

1- Introduction

Notre monde est en péril, car le modèle économique énergivore qui le domine menace gravement les ressources de la planète, et la survie même des espèces vivantes. Le Québec n'échappe pas à cette dégradation. Nous sommes aux prises avec un modèle de société productiviste, axé sur l'exploitation des humains et de la nature.

Nous assistons à une importante prise de conscience : la crise environnementale prend racine dans les mêmes conditions économiques que celles qui engendrent la crise sociale. L'urgence est donc tant sociale qu'écologique. L'utilisation débridée de l'énergie, qui caractérise nos sociétés occidentales, ne peut être soutenue sur l'ensemble de la planète. Nous vivons donc, en grande partie, sur de l'énergie empruntée. Nous utilisons bien plus que notre part d'énergie fossile et, pour ce faire, nous l'importons souvent des pays en voie de développement sans une contrepartie suffisante. Une contrepartie suffisante ferait que nous n'en importerions plus. Cependant, une contrepartie suffisante ne voudrait pas dire que nous paierions beaucoup plus, elle impliquerait que certains intermédiaires soient moins riches.

La première source de nos énergies futures devient ainsi l'économie d'énergie. À ce sujet, nous sommes très en retard puisque le Québec a été largement manipulé par les propos des dirigeants d'Hydro-Québec sur cette question. Or, les intérêts d'Hydro-Québec, malgré ses récriminations incessantes à l'endroit de sa clientèle domestique, ne poussent pas la société d'État à réduire la consommation d'énergie. Bref, en dépit de ses plaintes, Hydro ne cesse d'installer des plinthes.

2- La sécurité énergétique

La sécurité énergétique est extrêmement importante. Elle implique elle aussi de cesser la fuite en avant qui caractérise la politique énergétique de nos gouvernements successifs depuis quelques décennies. Cette politique est orientée par des intérêts sous-jacents qui se déguisent en impératifs de développement. En conséquence, les prévisions de demande qui sont déposées périodiquement par Hydro-Québec oscillent entre l'auto satisfaction ou la panique selon que les développeurs ont besoin de projets ou ont ce qu'il leur faut.

2.1 Les prévisions de demande

De fait, les dirigeants d'Hydro-Québec sont devenus spécialistes dans l'art de manipuler l'opinion publique. Si nous faisons l'historique des prévisions de demande d'Hydro au cours des années nous verrions que ces prévisions ne tiennent que rarement compte des économies d'énergie possibles et qu'elles suivent bien plus les intérêts des dirigeants d'Hydro, à court terme, que les réels besoins à long terme, que ce soit de la clientèle domestique ou industrielle.

Quand il a été question de construire le Suroît, une nouvelle série de prévisions, cette fois-ci alarmantes, a été produite. Quand le sérieux de ces prévisions a été mis en doute, on a invoqué vers le temps de construction, quand cet argument a été battu en brèche, on a déclaré que les réservoirs étaient vides. On voit bien que la manipulation est le pain quotidien de cette société d'État. La population a droit à une information de qualité, sans mensonges ni faux fuyants.

On nous dit que le Québec a été, en 2004, un importateur net d'électricité. Cela ne remet pas réellement en question notre sécurité énergétique si nous étions bien gérés. Ceci remet toutefois en cause le vidage systématique des réservoirs pour des exportations qui finissent par nous coûter plus cher

qu'elles ne rapportent et mettent en danger notre équilibre énergétique. Le fait pour Hydro de se lancer dans l'aventure du courtage aura coûté bien cher et aura généré une insécurité importante. Le Québec connaît une sous hydraulité depuis plus de 20 ans et, ça fait déjà trois fois que, en dépit des avertissements venant de toutes parts, y compris de la Commission de l'économie et du travail en 1997, Hydro vide les réservoirs. Les trois fois, le Québec a été sauvé momentanément par des pluies particulièrement abondantes sur une courte période. Cependant, la gestion des réservoirs est demeurée erratique. Allons-nous attendre que le ciel refuse de nous sauver pour constater les dégâts ou quelqu'un a-t-il intérêt à les ignorer résolument ?

2.2 Ne pas compter sur les hydrocarbures pour faire le développement à travers l'exploration

La dernière fois que le Québec s'est doté d'une politique énergétique, en 1997, il a fortement mis l'accent sur le développement des hydrocarbures :

Les différents objectifs que le gouvernement s'est assigné dans sa politique énergétique interpellent directement les hydrocarbures.

Et encore :

Assurer une utilisation optimale des hydrocarbures signifie que le pétrole et le gaz naturel doivent occuper la place qui leur revient sur les marchés énergétiques du Québec

Bien que peu explicite, parler de donner la place qui revient aux hydrocarbures implique d'augmenter cette place et non pas de la diminuer. Il s'agit donc d'une politique visant à augmenter la proportion des hydrocarbures dans le portefeuille des sources énergétiques du Québec. Nous voyons les effets de cette vision dans les projets d'exploration gazière du gouvernement libéral montrant que, encore une fois, la continuité des politiques libérales avec les politiques néo-libérales du Parti Québécois.

Cette politique des hydrocarbures risque d'avoir des effets sur la structure de prix de toutes les autres sources d'énergie.

Qui plus est, la politique énergétique veut faire du Québec « un carrefour des échanges nord-américains dans le secteur des hydrocarbures. » Pour ce faire, il faudra que les règles soient les mêmes pour l'électricité et les autres énergies. Ainsi, « Hydro-Québec sera soumise à des exigences équivalentes à celles que les actionnaires imposent aux distributeurs gaziers ». La Régie de l'énergie devra donc faire en sorte que les prix « reflètent davantage les véritables coûts », ce qui signifie qu'on haussera le prix de l'électricité pour rendre concurrentielles les autres formes d'énergie (dont les hydrocarbures), en modifiant les « conditions de concurrences prévalant entre le gaz naturel et l'électricité » et en permettant « au marché de jouer véritablement son rôle. (Gaétan Breton, À bâbord, no 5, p.9)

Il est clair que le développement des hydrocarbures demeure une des pierres angulaires de la politique gouvernementale.

« La part du gaz naturel dans le bilan énergétique québécois (13%), beaucoup plus faible qu'ailleurs au Canada et en Amérique du Nord, suggère qu'on la considère au regard de la substitution dont pourtant éventuellement devoir faire l'objet le pétrole et l'électricité, dans les secteurs résidentiel et industriel notamment, » (ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs, 2004, p. 13)

La rhétorique est limpide. Le gouvernement veut nous faire accepter une augmentation de la portion de gaz naturel dans le portefeuille énergétique du Québec. Il veut aussi, par ricochet, justifier l'exploration gazière dans le Golfe Saint-Laurent avec tous les problèmes sur la vie marine et sur des espèces menacées. Si le gouvernement pouvait lire ses propres textes, comme son plan vert, il pourrait peut-être nous expliquer comment il va concilier cette exploration avec les beaux principes énoncés dans ce plan.

« Enfin, l'éventualité de trouver du gaz naturel dans le golfe du Saint-Laurent, même si elle est plus incertaine que celle de relier le Québec par méthanier ou par gazoduc à d'autres pôles de production de gaz naturel, doit être envisagée de façon approfondie, comme les deux autres options, compte tenu de leur contribution potentielle à la sécurité des approvisionnements. »

(ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs,
2004, p. 13)

On commence par bien effrayer les gens, par vider les réservoirs et débalancer totalement la balance commerciale électrique. Puis, on peut justifier les pires excès dans le but de sécuriser les approvisionnements. Il y a bien d'autres moyens de le faire et ne pas les regarder avant de décider relève de la manipulation la moins subtile. Un autre exemple, on nous dit que nous sommes maintenant importateurs net, fort bien. Mais, dans ces importations, on inclut l'électricité de Churchill Falls et celle achetée des producteurs privés sur le territoire québécois. Bref, on arrange les données pour arriver là où on veut.

Plus loin, on nous dit de ne pas nous inquiéter pour le respect du protocole de Kyoto, car les autres provinces rejettent beaucoup plus de gaz à effet de serre que le Québec et que la protection de l'environnement doit être mitigée par les autres facteurs en présence : « ... requiert de trouver l'équilibre entre la protection de l'environnement et la pérennité des ressources d'une part ainsi que la sécurité énergétique et la croissance économique d'autre part. »

Nous ne croyons pas que c'est là le choix que nous avons. Nous croyons que les sources d'énergie qui ne demandent pas de mettre l'environnement en péril existent et qu'il faut les utiliser massivement. Nous croyons aussi qu'il faut se mettre sérieusement à repenser la notion d'un développement économique qui utilise plusieurs fois plus d'énergie que ce que peut produire la planète si il était, comme le veulent les discours, étendu à l'ensemble de cette planète.

Nous ne comprenons pas bien, si on exclut les pressions américaines dans le but de sécuriser fortement leurs approvisionnements énergétiques, ce qui pourrait pousser le gouvernement du Québec à s'orienter dans cette direction.

2.3 Le « juste prix » de l'électricité

L'électricité est encore vendue à un prix qui est plus bas que celui que paient la plupart des Américains. Cependant, quand on parle de marché nord-américain, on triche passablement. La diversité des tarifs est très large et plusieurs villes, même au Canada, paient des tarifs comparables à ceux de Montréal, sinon moindres (i.e., Winnipeg). Évidemment, le texte choisit soigneusement ses exemples. Il est extrêmement abusif de parler de l'Amérique du Nord comme d'un seul marché. D'ailleurs, nous ne sommes pas dans ce marché, puisque nous ne pouvons acheter d'électricité de compagnies américaines, et nous ne le voulons pas aux conditions que laisse présager le texte.

Il n'y a aucune raison qu'on augmente les prix de l'énergie juste pour le plaisir de nous faire payer des prix qui ressemblent à ce qui se paie dans les villes les plus mal servies des États-Unis. Le supposé « juste prix » ferait que les usages seraient rationalisés. Tout ça est de l'idéologie pure et simple. Si le gouvernement veut rationaliser les usages qu'il annule les contrats secrets qu'il a signés avec des entreprises énergivores qui pourraient peut-être utiliser d'autres formes d'énergie.

Pour les individus, les habitudes et les résidences qui existent peuvent être changées, mais modérément. Si la demande d'électricité doit être diminuée, il faudrait d'abord arrêter de s'annoncer partout et ensuite exiger des constructeurs la mise en place de systèmes d'énergie basés sur d'autres sources. On ne fait rien de tout cela et on vient parler de juste prix et ceci, toujours appliqué uniquement, ou presque, à la clientèle domestique. Il est clair qu'il s'agit encore d'une offensive idéologique pour justifier des hausses de prix.

À cause de la relative rigidité et de la difficulté de changer facilement de système énergétique, une planification à long terme et des mesures d'incitation sérieuses sont une bien meilleure approche que la hausse des prix. Mais, ça ne fait pas rentrer d'argent dans les coffres et ne permet pas de

réduire les impôts. Car cette promesse irresponsable du PLQ est à la source des hausses des tarifs d'électricité.

Il faudrait aussi arrêter de mêler les concepts. Un marché réglementé n'est pas un marché. Si le secteur de l'électricité au Québec est réglementé c'est justement qu'un tel marché n'existe pas. Et que conclut indirectement le document du Ministère sur cette absence de marché ? Que nous payons moins cher. Alors pourquoi voudrions-nous de ce marché, à supposer que ça puisse exister ? Il n'y a pas de marché pétrolier non plus. Le prix est fixé à la base par un cartel, l'OPEP et fixé à l'arrivée par un autre cartel, le groupe des grandes compagnies pétrolières. Avant de jeter le mot marché comme un mantra à toutes les 2 lignes, il faudrait peut-être savoir ce que c'est.

3- le développement durable

L'énergie hydro-électrique a longtemps été considérée comme une énergie propre. N'oublions pourtant pas que même si ce n'est pas encore officiellement compté, les barrages produisent au Québec 9.9 mégatonnes de gaz à effet de serre. Ces 9.9 mégatonnes devront s'ajouter officiellement aux 88.3 mégatonnes que le Québec produit par ailleurs à partir de 2007, ce qui n'améliorera pas notre bilan à cet égard.

De plus, les barrages ont d'autres effets secondaires très importants. Ils détruisent la végétation, font pourrir des quantités importante de végétaux, créent ainsi des gaz toxiques (non seulement ceux ayant un effet de serre), peuvent forcer les population à déménager, changent les habitudes migratoires des animaux, noient des milieux humides en bordure des anciens cours d'eau qui étaient des milieux de vie importants, etc. Le Québec ne peut plus faire semblant d'ignorer ces faits et doit repenser de fond en comble sa politique hydro-électrique.

3.1 Halte au faux développement

On a beaucoup glosé sur la rentabilité des exportations d'Hydro Québec. Or, il semblerait que ce soit un autre des mythes urbains qui circulent autour de nous.

Si on prend seulement les années de 1996 à 2003, on voit que sauf en 2003, Hydro n'a jamais vendu à l'exportation à un prix moyen supérieur au coût complet de production. Si on vend à moins que le coût complet de production on prétend qu'il est normal de faire payer les frais fixes par les Québécois pour les exportations qu'on fait, ce qui pourrait avoir du sens sur une base très temporaire pour écouler un surplus de capacité de production, mais qui ne peut se justifier à long terme, surtout quand on parle de construire de

nouvelles capacités de production pour des exportations qui nous rendraient riches. Hydro dit que les exportations sont rentables, parce qu'Hydro compte à sa façon, mais si on compte selon l'avantage des citoyens du Québec, le profit est très bas, ce fut même longtemps un coût pour les citoyens.

Évolution de certaines données clés de 1996 à 2003								
	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Export. L. terme (Twh)	2.05	2.22	3.69	6.43	8.22	10.79	9.38	9.48
Export. c. terme (Twh)	13.74	51.98	38.70	30.48	16.01	7.78	5.86	9.41
Export. Total (Twh)	15.78	54.20	42.39	36.91	24.23	18.57	15.24	18.89
Revenus L. terme (Millions \$)	207	235	288	346	392	493	400	337
Revenus c.terme (Millions de \$)	1 137	3 232	2 794	2 003	624	321	196	251
Revenus totaux (Millions de \$)	1 344	3 467	3 082	2 349	1 016	814	596	558
Prix L.T. (¢/Kwh)	0.10	0.11	0.08	0.05	0.04	0.05	0.04	0.04
Prix C.T. (¢/Kwh)	0.08	0.06	0.07	0.07	0.04	0.04	0.03	0.03
Prix moyen(¢/Kwh)	0.09	0.06	0.07	0.06	0.04	0.04	0.04	0.03
Coût total de production (¢/Kwh)	0.05	0.06	0.07	0.06	0.05	0.05	0.05	0.04
Achats (Millions \$)	1 956	3 536	3 532	2 408	1 109	899	529	275
Ventes totales (Twh)	183.4	213.3	195.0	190.1	171.7	161.4	162.5	163.4
Coût total (Millions \$)	9 463	11 445	44 437	10 320	8 681	8 122	7 639	7 234
Achats pour courtage et autres fins (Twh)	11.8	41.6	32.2	19.6	5.7	4.7	2.5	2.4

Source : Breton, G., Action Nationale, Vol. XCIV, nos 5-6, pp. 168-169

Le Ministère ne se gêne toutefois pas pour déclarer sa foi dans les exportations au sens général :

« Les exportations constituent une source importante d'enrichissement collectif. D'ailleurs, l'économie du Québec s'est développée notamment en tirant profit de ses exportations. Dans plusieurs domaines, elles ont contribué à créer de nombreux emplois, à susciter des investissements et à générer des revenus pour le gouvernement qui ont amélioré le bien-être de l'ensemble de la population. Le secteur énergétique est responsable d'une part significative de ces diverses retombées. » (Ministère des ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004, p. 41)

Il serait intéressant que l'auteur de ces lignes viennent nous expliquer l'économie américaine, le pays supposément le plus riche du monde et qui a un déficit énorme de la balance commerciale. De plus, une fois la craie bien en main, il pourrait aussi nous montrer, au-delà des affirmations gratuites, le prix de revient des exportations d'Hydro et le bénéfice qu'elles ont rapporté. Évidemment, ce sont des données secrètes et nous devons le croire sur parole. Le document ajoute que les bénéfices sur les exportations ont été de 1.7 milliards au cours des 4 dernières années, a-t-on déduit les achats, car avec le vidage des réservoirs qui a été fait depuis justement que les données sur les réservoirs ont été déclarées secrètes, on ne peut pas dire qu'on ait exporté des surplus.

De plus, les fameux surplus que nous exportons n'en sont plus depuis longtemps. Depuis 1999, Hydro achète bien plus s'électricité qu'elle n'en vend, surtout depuis qu'elle s'est mise dans la tête de devenir courtier en énergie. En 2003, on a mis la pédale douce sur le courtage, on a diminué de beaucoup les exportations et les achats et les profits ont augmenté de manière exponentielle. Il faut donc croire que ce ne sont pas les exportations qui génèrent les bénéfices.

État des réservoirs et effet des exportations de 1991 à 2004				
Années	Ventes fermes Engagées (Twh)	Stock au 1^{er} Janvier (Twh)	Ratio de couverture %	Sorties nettes des réservoirs pour les marchés hors Québec (Twh)
1991	136.4	80.4	58.9	8.6
1992	142.4	74.1	52.0	7.5
1993	146.4	100.1	68.4	12.5
1994	147.4	97.1	65.9	16.4
1995	149.4	108.9	72.7	21.9
1996	152.0	84.9	55.8	16.5
1997	155.1	79.4	51.2	12.7
1998	150.8	74.8	49.7	13.9
1999	155.1	72.5	43.7	18.5
2000	159.3	107.9	67.7	17.3
2001	157.7	101.8	64.6	10.6
2002	160.9	103.5	64.3	12.6
2003	168.3	96.2	56.8	4.0
2004	171.7	75.1	43.7	-

Source : Hydro-Québec, 2004, p. 17.

Dans le même ordre d'idées, L.G. Francoeur remarquait :

De 1994 à l'an 2000, on y voit que le tarif « L », soit le tarif industriel, s'établissait entre 31 et 36\$ du MW environ. Or de 1994 à 1997, on voit que les ventes hors Québec d'Hydro-Québec ont été faite à un prix unitaire de 23 à 35 \$, soit sous le tarif « L », censé correspondre au coût de production officiel. » (L.G. Francoeur, 2002)

Les observateurs avertis ne semblent plus se laisser prendre aux beaux discours sur la profitabilité des exportations.

Comme tout le monde le sait, Hydro signe avec certaines entreprises des contrats particuliers qui demeurent secrets. D'ailleurs notre société d'État nous fait de plus en plus de cachotteries. Depuis la crise de 1999, l'état des réserves d'eau est devenu secret d'État.

Évidemment, leur caractère secret fait que les informations sur ces contrats sont rares. Cependant, pour l'année 1992, les chiffres produits par McCullough, un expert en énergie américain, montrent des vraies pertes de 135 \$ millions pour les exportations et de 214 \$ millions pour les contrats secrets, pour un total de 349 \$ millions. Le profit total d'Hydro, en 1992, était de 681 \$ millions, ce qui fait de ces pertes des chiffres considérables qui ont dû être compensés par les autres catégories de clientèle.

Ces contrats secrets sont souvent signés avec des entreprises énergivores, comme les alumineries. Avec l'imposition d'un quota d'électricité patrimoniale de 165 TWh, tout surplus que devrait acheter la division Distribution lui coûterait beaucoup plus cher que les 2.79 ¢ du kwh qui est considéré dans la Loi comme le coût de production des 165 TWh en question. Si cette production excédentaire venait du Suroît, elle coûterait plus de 7 ¢ le kwh.

Donc, plus Hydro attire des industries énergivores, plus ces dernières risquent de faire monter drastiquement le coût de l'électricité pour la clientèle domestique de deux façons : d'abord en lui faisant financer les pertes

occasionnées par les prix ridiculement bas de ces contrats qui coûtent à Hydro bien plus que les emplois créés ne rapportent au gouvernement; ensuite, en forçant la division Distribution à acheter au-delà des 165 TWh les quantités manquantes à des prix beaucoup plus élevés, même si ces quantités sont produites par Hydro-Québec.

L'électricité patrimoniale

En 1998, Hydro a déposé une proposition tarifaire devant la Régie de l'énergie. Cette proposition refusait de montrer les coûts de production et les déduisait en enlevant les coûts de transport du tarif industriel réputé ne pas avoir de frais de distribution (il ne contiendrait donc que le coût de production plus le coût de transport). Alors, acceptant cette façon alors illégale de fonctionner, la Régie a accepté ce coût de production comme étant 2.79 ¢ du kwh (même si ce prix contenait déjà un bon profit). Elle a aussi fixé une quantité qui correspondait à ce prix. Cette quantité a été appelée quantité d'électricité patrimoniale. Au-delà de cette quantité, s'appliquerait le prix du marché, s'il en existait un. Notons au passage qu'avec une manipulation habile des actifs que la Régie a évidemment oublié d'interdire, Hydro a réussi à augmenter la quantité de profits cachés dans le 2.79 ¢ et à exporter ses coûts dans la division distribution.

Les contrats secrets n'amènent rien à l'économie sauf d'accroître l'empire d'Hydro-Québec, ce qui n'est pas un but en soi.

La mission de base d'Hydro était simple. Ce qu'on a appelé le pacte social électrique prévoyait qu'Hydro fournisse aux citoyens du Québec l'électricité au plus bas tarif compatible avec une saine gestion financière. En introduisant le tendancieux concept de « juste prix » dans son orientation énergétique, l'actuel gouvernement déchire ce pacte.

Une saine gestion financière n'implique pas que la société d'État doive payer des dividendes qui fassent vivre le gouvernement. De fait, quand on demande à Hydro d'augmenter ses versements à l'État, on décide de faire payer une taxe régressive, en grande partie à ceux qui ont le moins les moyens de la payer.

Quand quelqu'un a les moyens, il peut installer un système de bi-énergie qui le place relativement à l'abri des hausses de tarifs d'Hydro. Mais dans les logements mal isolés où habitent les plus pauvres, le chauffage est tout à l'électricité et il n'y a aucune autre possibilité. Augmenter les tarifs d'Hydro pour financer des baisses d'impôts constitue donc une façon extrêmement régressive de taxer.

Il faut arrêter de transformer Hydro-Québec en vache à lait, surtout que le lait a surtout coulé de l'autre côté des frontières jusqu'à présent, et lui redonner son but premier qui est de donner aux québécois un service de qualité dans le domaine de la fourniture d'énergie électrique. Dans la foulée des privatisations sa mission a été changée pour l'ajuster à l'heure des profits obligatoires, mais cette façon de voir est une brèche unilatérale dans le pacte social que constituait la nationalisation de l'électricité du début des années soixante.

L'hydro-électricité est donc loin de constituer un choix « santé » parmi les filières énergétiques disponibles. Il faut se tourner vers des systèmes de production d'énergie qui sont vraiment propres. Le premier étant évidemment les économies d'énergie.

3.2 L'interfinancement

La création du concept d'électricité patrimoniale a des effets pernicieux. Elle dit aux québécois, voici la limite du pacte social hydroélectrique. Au-delà de cette limite, les prix vont monter drastiquement. Mais, les québécois ne contrôlent pas la limite et Hydro peut y insérer toutes les entreprises énergivores qu'elle le désire. Plus Hydro va attirer d'entreprises énergivores à tarifs réduits, ou même au tarif industriel, plus les consommateurs québécois vont devoir assumer des coûts élevés liés au dépassement de la quantité dite patrimoniale. C'est un concept dangereux et totalement injustifié.

De plus, on ne cesse de parler d'interfinancement. Mais cet interfinancement n'existe réellement que depuis très peu de temps et a été créé de toutes pièces par la manipulation de la structure d'Hydro et est la résultante d'une certaine façon d'attribuer les coûts d'énergie et de puissance qui demeure grandement discutable. Autrement dit, après avoir réalisé un profit caché dans son coût de production que nous n'avons pas le droit de connaître, ce qui en dit long sur la fameuse transparence dont on ne cesse de nous parler, Hydro a tout mis en œuvre pour envoyer les pertes dans le secteur distribution, afin de pouvoir non seulement augmenter les tarifs, mais que cette augmentation puisse être ciblée vers les clientèles domestique, et institutionnelle. Mais, encore une fois, l'affirmation de l'existence d'un interfinancement permet de garder la pression sur la clientèle domestique et de justifier le reste.

Si le gouvernement veut un « marché » et une « concurrence », qu'il vende donc l'électricité aux entreprises à son « juste » prix et on verra bien ce qu'elles peuvent alors faire dans ce « marché » dont se gargarise bien plus les représentants de l'État que ceux de l'entreprise privée.

3.3 Recours massif aux filières vertes

Le gouvernement du Québec devrait tourner radicalement le dos aux énergies fossiles et arrêter toute activité d'exploration ayant des effets environnementaux indésirables. Or, l'exploration gazière dans le Golfe Saint-Laurent fait partie de ces activités. Toute la vie marine en sera perturbée, particulièrement celle des baleines, déjà suffisamment menacée par ailleurs.

La première source d'énergie considérée doit être les négawatts, c'est-à-dire les économies d'énergie. Pour ce faire, il faut des programmes sérieux pour améliorer la performance énergétique des constructions nouvelles mais surtout anciennes.

Dans les vieilles villes du Québec, on a des séries de maisons dont les murs ne sont pas isolés et dont les fenêtres sont anciennes et dans un état d'entretien déplorable. Il faudrait des programmes pour changer cet état de chose. Il faudrait surtout que ces programmes ne soient pas, comme d'habitude, des moyens pour Hydro de transférer des sommes prélevées du public dans les coffres de SNC-Lavallin, mais de réels programmes d'efficacité énergétique.

L'attitude d'Hydro à ce chapitre a été moins agressive que sur celui des exportations. Le potentiel semble beaucoup plus important que ce que la Société d'État a toujours voulu admettre.

Le potentiel réalisable identifié dans le rapport Dunsky est des plus significatifs. En saisissant l'ensemble des opportunités identifiées le plus agressivement possible, Hydro-Québec pourrait réaliser des économies annuelles de 12.5 TWh d'ici 2012, soit 11,0 TWh de plus que l'actuel Plan. (...) Autrement dit, ce scénario permettrait de couvrir 66% de la production de la centrale du Suroît dès l'année de mise en service prévue. Le coût unitaire pour ce scénario serait de 4.4¢/kWh, soit très en-deçà du coût de toutes les options du côté de l'offre. (Poirier, Guilbault et Hénault, 2004, pp. 141-142)

L'efficacité énergétique est un moyen essentiel de sauver des kilowatts et ainsi de ne pas lancer le Québec dans des projets insensés et inutiles comme le Suroît

La production d'électricité à partir d'éoliennes n'en est plus à ses balbutiements. Pour équivaloir à une usine thermique de la capacité du Suroît, il faudrait un parc d'éolienne d'environ 2000 MW associé à l'exploitation du réseau hydraulique existant. Construire un tel parc pourrait se faire dans les mêmes délais que la construction de l'usine thermique. Il y aurait bien d'autres avantages :

*« Créerait une activité industrielle de 200 à 700 M \$ par année pour la fabrication des éoliennes durant 5 années et créerait près de 200 – 400 emplois permanents pour l'opération et l'entretien des parcs éoliens ;
Résulterait en un coût de production de l'électricité de l'ordre de 4 ¢/kWh versus 6.9 ¢/kWh pour « Le Suroît », une économie qui actualisée sur 20 ans vaut près de 2.0 milliards de \$ présents. »
(Reid, 2004, p. 124)*

Un des avantages extraordinaires de cette forme d'énergie est la gratuité de la matière première. Une fois construites, les éoliennes fonctionnent avec une énergie qui ne coûte rien, alors que toutes les autres alternatives, même maintenant la filière hydraulique, ont un coût continu pour faire tourner les turbines. Ces coûts sont ceux de la ressource thermique, gaz, pétrole ou charbon, qui fluctuent parfois dangereusement et lient le coût de notre électricité à ceux d'autres ressources que nous ne contrôlons pas. Même l'eau, qui devient souvent rare derrière les barrages, car si la sur-hydraulicité de cette été a sauvé Hydro, nous sommes, sur une base de 25 ans, en sous-hydraulicité chronique et avons souvent dû acheter à gros prix les mégawatts qui nous manquaient.

Par contre, nous ne sommes jamais en sous-ventilation, si on peut dire, ce qui rend cette source d'énergie beaucoup plus sûre, surtout si on considère la gestion déplorable des réservoirs des dernières 20 années.

Cependant, l'éolien offre aussi d'autres avantages. Il n'est plus question de grands chantiers dans les coins les plus reculés du pays dans lesquels les amis du régime deviennent milliardaires sur le dos des payeurs de taxes. Les éoliennes peuvent être construites sur l'ensemble du territoire et produisent une activité industrielle continue et importante :

« L'industrie éolienne mondiale est en pleine croissance et le Québec, possédant des atouts indéniables en ce domaine, pourrait y occuper une place de choix. Ainsi elle présente :

- un chiffre d'affaires mondial de l'ordre de 16 G\$ par année (12 milliards pour les nouvelles éoliennes installées en 2003 et 3.8 milliards pour les 75 TWh produits en 2003) ;*
- Un taux de nouvelles installations en 2003 de 8133 MW, pour un total de 39294 MW installés ; démontrant une croissance de plus de 26% en 2003, soit une croissance annuelle de plus de 25% pour une 7^e année consécutive ;*
- Mondialement, elle procure de l'emploi à près de 100 000 personnes (fabrication, construction et entretien).*

La production d'électricité à partir de la ressource éolienne fait aujourd'hui appel à des technologies éprouvées, la puissance globale installée à crû de 500%. » (Reid, 2004 p. 125)

Si on instaurait un programme suffisamment important, on arriverait à des coûts de production se situant entre 4¢ et 5¢ le kWh, ce qui est présentement en bas du coût de production d'Hydro-Québec. Or, les nouveaux projets d'Hydro ont tous des coûts de production supérieurs aux anciens. La production éolienne pourrait donc stabiliser les coûts de production de l'électricité au Québec. La question est pourquoi l'énergie éolienne des nouveaux projets est de 6.5¢. Parce que, encore une fois, le gouvernement a structuré la chose pour qu'elle rapporte bien aux promoteurs et non à la population. Un beau petit secteur, sans risques, puisque Hydro va acheter d'avance toute la production, assorti de crédits d'impôts, en plus, au cas où le profit prévu ne serait pas suffisant vu la piètre capacité de gestion de notre secteur privé qui semble incapable de s'en sortir privé des fonds publics.

Le potentiel éolien du Québec se situerait autour de 14000 tWh. Pensons qu'Hydro en produit et en vend présentement autour de 200 tWh. Donc, nous n'avons aucune crainte à avoir pour l'énergie de l'avenir et pourrons, si nos dirigeants le veulent, éviter de nous lancer dans des entreprises polluantes et dangereuses.

Toutefois, l'acquisition et le développement des savoir faire en matière de technologie éolienne sont trop importants pour être confiés à la General Electric.

Il existe d'autres formes d'énergie qui demandent peu d'équipements collectifs. Par ailleurs, elles nécessitent une réorientation des politiques et la mise en place de conditions qui impliquent nécessairement la participation de l'État.

Nos méthodes de construction sont archaïques. S'il est vrai que la demande domestique d'électricité constitue un problème pour Hydro, comment peut-on justifier que l'on construise encore tant de bâtiments fonctionnant entièrement à l'électricité.

Les installations géothermiques et les panneaux solaires peuvent être des installations individuelles pour chaque maison. Les moyens techniques existent et sont disponibles. Ils le seraient beaucoup plus si on y avait recours systématiquement.

L'énergie géothermique

L'énergie géothermique est devenue la troisième plus importante source d'énergie renouvelable aux Etats-Unis. Les réductions d'émissions semblent tout à fait appréciables si l'on en croit Ressources naturelles Canada.

Une étude menée par RNCAN a révélé que l'écart le plus important entre les émissions avait été constaté à Montréal. Les chaudières au mazout résidentielles émettent, à Montréal, plus de 150 000kg de charbon pendant 20 ans (chacune). Durant la même période, un système à énergie du sol produit de 5 000kg de charbon. Dans le secteur des établissements, le système à énergie du sol d'une école de cette même ville émet 542 000kg de charbon, alors que les systèmes de refroidisseurs d'eau ou de chaudières émettent plus de 2,3 millions de kg durant la même période. (Site Internet de Ressources naturelles Canada)

Toujours selon Ressources naturelles Canada, dans le cas de 133 scénarios sur les 135 étudiés, ce mode de chauffage s'est avéré moins cher que les énergies alternatives.

De plus, ce mode d'énergie à l'immense avantage de rendre les constructions autonomes quant à la provenance d'une bonne partie de leur énergie (chauffage et chauffe-eau), ce qui, en cas de défaillance du réseau électrique permet aux gens de continuer d'habiter leur maison avec un confort élémentaire (si les pompes qui activent ces processus ne marchent pas à l'électricité, évidemment).

Un autre avantage de ce mode d'énergie est que, une fois les coûts initiaux amortis, il ne coûte pas cher à faire fonctionner.

L'énergie solaire

En couplant l'énergie géothermique avec l'énergie solaire, on arrive à une quasi autarcie énergétique. Ce mode d'énergie, comme le précédent a aussi l'avantage de fonctionner sans frais après que l'installation initiale est amortie.

Les matériaux utilisables pour l'installation de systèmes de ce type sont en constant développement. Les prix deviennent de plus en plus compétitifs. Avec la hausse prévisible des coûts de l'électricité, il deviendra de plus en plus intéressant de se tourner vers ces technologies.

D'autres techniques intéressantes de production, large ou localisée, d'énergie existent. Citons l'utilisation de la biomasse. Toutes les possibilités doivent être considérées et traitées en fonction de leur potentiel environnemental avant les coûts. De toutes façons, à moyen terme, la plupart de ces énergies sont moins coûteuses que celles que nous utilisons actuellement et ce sont d'autres intérêts qui font qu'on refuse de les considérer.

3.3 Les transports et le parc automobile

L'automobile est une des causes les plus importantes de pollution atmosphérique et même aquatique, car il faut énormément d'eau pour construire une automobile. Disons qu'il faut aussi beaucoup d'énergie.

C'est surtout, en ce moment, une spirale dont on ne voit pas la fin. Les autos demandent de l'énergie qui implique des activités d'exploration de raffinage et de transport extrêmement polluantes. Donc, la première chose à faire est de remplacer l'énergie des moyens de transport que nous utilisons, mais surtout de privilégier le transport en commun.

Le transport en commun devient d'autant plus intéressant, que les administrations municipales font œuvre de pionnières dans le domaine des sources d'énergie utilisées pour actionner les autobus ou autres modes de transport.

Pour ce faire, il faut mettre de l'avant une politique cohérente de transport en commun et, à ce niveau, les municipalités sont la plupart du temps moins à l'avant-garde.

La réduction du parc automobile au Québec, qui est pensable et souhaitable à condition d'être correctement orchestrée, serait un atout pour la sécurité énergétique en réduisant la demande. Évidemment, on ne peut pas demander à l'État qui nous représente ce qui est arrivé avec le moteur-roue et, quant à faire, la pile au lithium, etc, toutes choses cachées derrière ce beau mur opaque de la supposée transparence.

4- Conclusions, principes et recommandations

La lecture du document de consultation montre bien les orientations du gouvernement en matière énergétique. On tente par tous les moyens de lancer le Québec dans l'aventure du gaz naturel et de justifier une exploration qui risque d'avoir des effets environnementaux désastreux. On veut aussi, dans le même ordre d'idée, augmenter le prix de l'électricité pour rendre le gaz naturel intéressant. De plus, on veut justifier une présence accrue du secteur privé dans la production d'électricité, ce qui nécessite une hausse des tarifs assez substantielle pour que les profits soient vraiment intéressants, car les citoyens en ont assez de voir Hydro acheter de l'électricité privée bien au-dessus de ses coûts de production. En plus, avec la loi 62, toutes les petites municipalités vont pouvoir piger dans les caisses d'Hydro pour se faire bâtir des petits barrages pour se financer à même les tarifs payés par les consommateurs québécois. Pour couronner le tout, le document laisse entendre qu'il faudra probablement choisir entre protection de l'environnement et développement économique et énergétique et laisse percer sa préférence pour les derniers.

On ne peut que voir dans tout ça une vaste entreprise idéologique de justification de ce que le gouvernement a déjà décidé et commencé à faire. Nous ne voyons rien là qui relève d'une gestion pour le bien commun des Québécois, mais nous y voyons facilement les bénéfices de quelques entrepreneurs et l'avantage des étasuniens.

À l'UFP, nous sommes en profond désaccord avec plusieurs éléments proposés :

- 1- la fuite en avant du développement présentée comme inéluctable
- 2- le choix à faire entre environnement et économie
- 3- la forme de développement qui se cache derrière ces affirmations
- 4- l'extrême pâleur du caractère vert de ce document
- 5- l'exploration gazière et le recours aux hydrocarbures
- 6- le développement de l'hydroélectricité

- 7- le peu de place fait aux économies d'énergie
- 8- le peu de place fait aux autres énergies vertes
- 9- la vision d'une économie résolument axée vers les exportations
- 10- la référence constante à des marchés qui n'en sont pas et aussi la référence à des « justes prix », que, même dans cette logique, l'absence de marché rendent inexistants, scandés comme des mantras et, encore une fois, comme des échéances inéluctables.
- 11- une politique qui semble bien mieux faite pour satisfaire les américains que les citoyens du Québec.

Dans la section suivante, nous regroupons nos recommandations, qui sont des actions concrètes, mais aussi les grands principes qui devraient guider l'action du gouvernement au niveau de la politique énergétique.

Principes directeurs

- 1- **Comme principe premier, le gouvernement du Québec devrait éviter d'avoir recours aux hydrocarbures comme source énergétique et tenter d'en limiter l'usage le plus possible**
- 2- **Appliquer le principe de précaution à tous les projets énergétiques, *i.e.*, en absence de connaissances probantes sur les effets environnementaux, on préférera s'abstenir**
- 3- **L'énergie doit être remise au service de la population. Les prix de l'énergie doivent être gardés les plus bas possibles.**
- 4- **Les modes d'énergie les moins polluants doivent être privilégiés.**
- 5- **La première source où nous devons puiser l'énergie dont nous avons besoin demeure l'économie d'énergie.**
- 6- **Des études sérieuses doivent être faites (ou colligées si elles existent) sur les économies d'énergie et des actions doivent impérativement être prises dans ce sens.**
- 7- **L'hydro-électricité n'est pas la panacée dont on nous a souvent parlé, c'est une énergie polluante qui demande de grands bouleversements de la nature et ainsi produits des effets incontrôlables et largement inconnus. L'État doit donc remettre**

en question complètement sa politique énergétique axée sur le développement de l'hydro-électricité.

- 8- La filière éolienne doit être exploitée en harmonie avec ce que nous avons présentement et ainsi doit être sous la responsabilité d'Hydro-Québec
- 9- La construction des éoliennes pourrait se faire dans les régions, à partir de l'idée qu'elles ne seront probablement pas installées près des grandes villes. Cette industrie pourrait alors servir au développement régional.
- 10-Il faut que les sociétés d'État retrouvent leur statut d'instrument des missions de l'État et soient utilisées pour les fins nationales même si les profits doivent en souffrir.
- 11-Il faut étudier sérieusement les possibilités de tels systèmes pour produire de l'énergie verte.
- 12-Toute nouvelle construction devrait utiliser ces méthodes ou devraient justifier d'une manière satisfaisante tout autre choix
- 13-L'État devrait donner l'exemple en soumettant toute nouvelle construction publique à ces critères.

RECOMMANDATIONS

- 1- Cesser toute exploration pour découvrir des hydrocarbures d'autant plus si elle implique un danger environnemental
- 2- Privilégier les sources d'énergie alternatives et vertes
- 3- lancer des programmes de rénovation qui vont permettre d'économiser l'énergie
- 4- privilégier l'utilisation d'appareils qui économisent l'énergie
- 5- Organiser les horaires en fonction d'une économie d'énergie.
- 6- Commencer de sérieux programmes d'économie d'énergie dans tous les édifices publics qui sont souvent surchauffés en hiver et sur climatisés en été

- 7- Par contre s'assurer que l'économie d'énergie ne se fait pas au détriment de la qualité de l'air (réutiliser le même air pour ne pas avoir à le chauffer ou à le climatiser).
- 8- Décréter un moratoire sur tout nouveau projet hydro-électrique
- 9- Ne recourir à la solution hydro-électrique qu'en dernier recours
- 10- Ne faire aucun ouvrage dans le but d'exporter de l'électricité
- 11- Ne plus faire venir d'industries énergivores en leur offrant des contrats à rabais.
- 12- Hydro doit garder ses prix les plus bas possible
- 13- Il faut cesser toute privatisation en douce d'Hydro-Québec
- 14- Il faut que les recherches faites par Hydro-Québec profitent à l'ensemble des Québécois et cessent d'être coulées en douce dans des compagnies privées souvent étrangères.
- 15- Éliminer le concept d'électricité patrimoniale
- 16- Couper tout encouragement à la production privée. Hydro ne signe plus de contrats fermes avec aucun producteur privé.
- 17- Aucun nouveau projet privé n'est accepté et aucune nouvelle centrale n'est autorisée.
- 18- Hydro n'achète plus d'électricité d'aucun projet de co-génération, réel ou factice
- 19- Les coûts de production d'Hydro sont divulgués
- 20- Lancer une industrie de l'éolienne au Québec
- 21- Une société d'État serait responsable de la construction et de l'installation
- 22- Hydro-Québec serait responsable du fonctionnement, de la mise en réseau et de tous les aspects subséquents à leur installation.
- 23- Un gouvernement de l'UFP imposerait l'utilisation des énergies les moins polluantes possibles et les moins soumises aux fluctuations des prix des autres énergies lors des projets de construction.
- 24- Ces constructions devraient aussi n'utiliser que des matériaux ayant un rendement énergétique élevé
- 25- Il faudrait encourager, surtout dans les régions difficile d'accès, une certaine autarcie énergétique qui diminuerait la longueur et ainsi la fragilité des réseaux de distribution.